



ANNALES BEES2 SPECIFIQUE KARATE

(Limoges janvier 2008)

Ecrits

Question A:

La FFKDA demande à ses ligues de promouvoir des actions visant les "publics cibles" et l'accueil de nouveaux pratiquants.

En tant que responsable de la formation au sein de votre ligue, quelles actions mettez-vous en place pour aider les clubs à répondre à cette attente fédérale?

Question B :

En tant qu'entraîneur régional, au sein de l'ETR, votre ligue vous confie l'organisation d'un stage préparatoire aux championnats de France cadets et juniors.

Définissez en le contenu et justifiez-le.